

FIGURE 6 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE ET AIRES D'ÉTUDE

PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

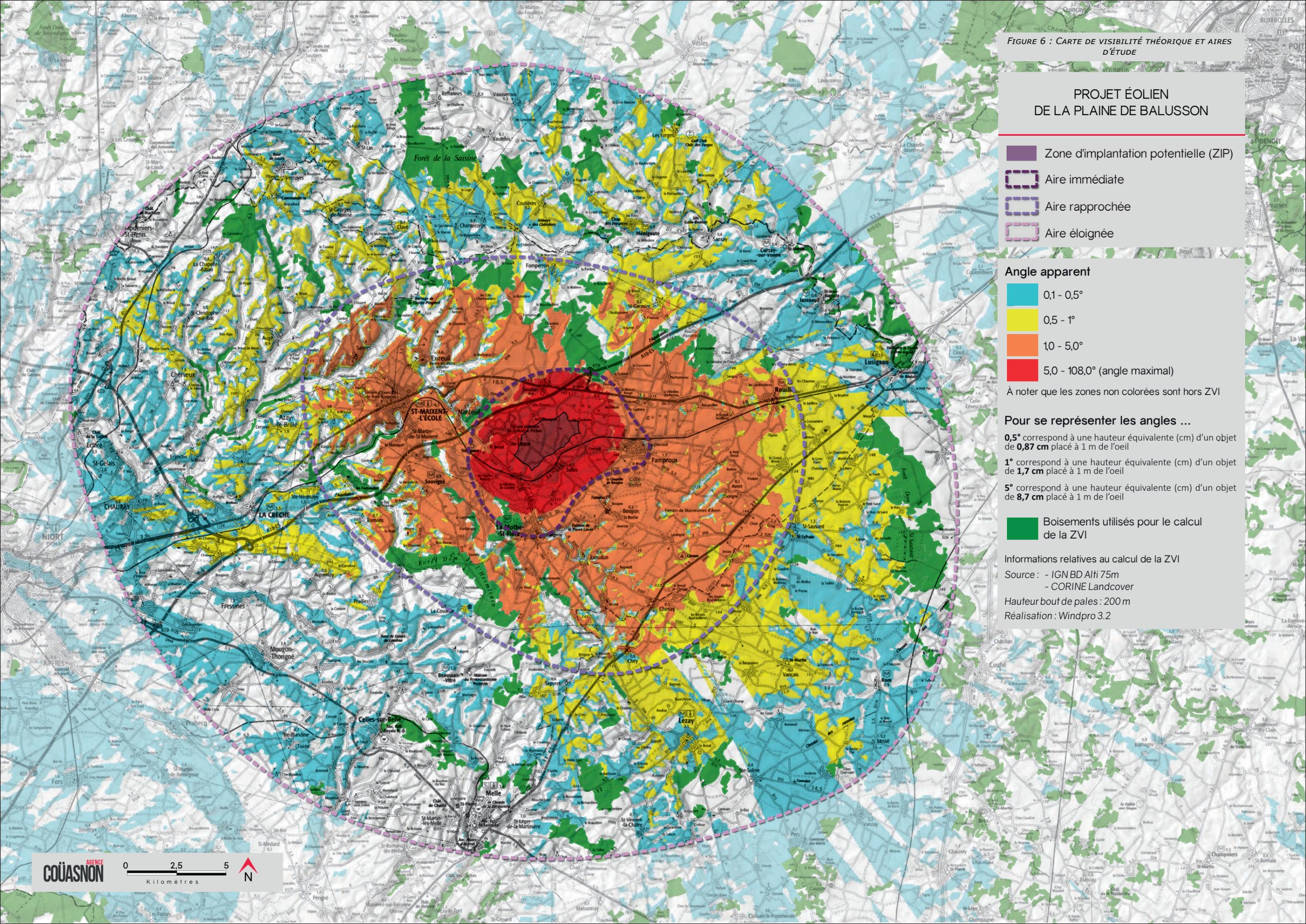
Pour se représenter les angles ...

- 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil
- 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

-  Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

- Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover
- Hauteur bout de pales : 200 m
- Réalisation : Windpro 3.2



QUELQUES EXEMPLES // SE REPRÉSENTER LES ANGLES

Éolienne de 200 m positionnée à 1,3 km
Angle apparent de 8,5°

Zone rouge sur la carte de ZVI



Éolienne de 200 m positionnée à 2,7 km
Angle apparent de 4,2°

Zone orange sur la carte de ZVI



Éolienne de 200 m positionnée à 13,3 km
Angle apparent de 0,85°

Zone jaune sur la carte de ZVI



Éolienne de 200 m positionnée à 28,6 km
Angle apparent de 0,4°

Zone bleue sur la carte de ZVI



NB

Dans les quatre exemples, l'éolienne est entièrement visible. Toutefois, la carte de ZVI calcule la visibilité verticale des éoliennes, même si celles-ci sont tronquées (dans les trois cas ci-dessous la couleur associée sur la carte de ZVI est la même) :

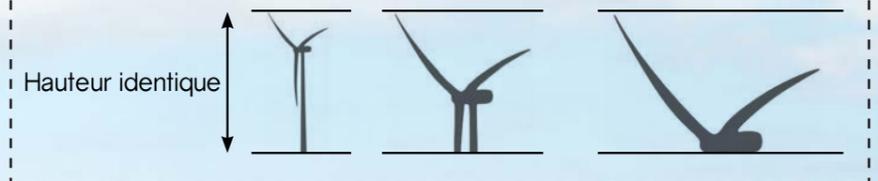


FIGURE 7 : CARTE DES AIRES D'ÉTUDE

PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

